UN VOL DE BOIS. — Cinq combles avaient disparu d'un chantier des établissements Flanquart de Roubaix, sur le territoire de Wattrelos. Les gardes chargés de l'enquête ouverte par M. Veevaert, commissaire de police, se rendirent au domicile de Arnold Schrooten, 30 ans, sujet belge, tisserand, 10, rue du Verger. Là ils trouvèrent le tisserand en train de débiter en menus morceaux les combles dérobés, sans doute pour les convertir en bois de chauffage.

Arnold Schrooten a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol de bois.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Jeudi 16, à 9 h. 30, à l'école de filles du Touquet et à 14 h. 30 à la salle des fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès.

HARMONIE « LES AMIS REUNIS ». — Répétition générale mercredi 15, à 19 h., au siège.

SECOURS NATIONAL. — Jeudi 16, distribution de secours pour les personnes dont les noms commencent par A, B et C. Samedi 18 pour celles dont les noms commencent par D.

COLIS POUR LES PRISONNIERS. — Nous rappelons l'horaire de la première semaine de remise d'étiquettes pour l'envoi du 13e colis aux prisonniers wattrelosiens : mercredi 15, de 14 à 17 h., pour les numéros 1 à 150; jeudi 16, de 14 à 17 h., 151 à 300; vendredi 17, de 14 à 17 h., 301 à 450. Les familles qui ne se présenteront pas au jour indiqué ne seront pas servies. Se munir de la carte de colis, de l'étiquette-adresse remplie par la famille et de la somme de 60 fr., coût du colis, emballage compris.

LANNOY

COMMANDES DE CHARBON les 17 et 18 juillet, à la mairie.

LYS

Les commandes de charbon

A l'école des filles, rue Jeanne-d'Arc. — Le 20 juillet : r. du Fresnoy, Wattrelos, Toufflers, Fénelon, Descartes, Gutemberg, Thiers, Cohem, Echevin.

21 juillet : r. Vert-Pré, Franklin, Gambetta, de Leers, V.-Hugo, Jeanne-d'Arc, Delory, J.-Jaurès, Courtrai, av. Paul-Bert.

22 juillet : r. J.-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G.-Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

23 juillet : r. J.-Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole-France, Jouffroy, de Cavrois, Emile-Zola, G.-Dubled, Négrier, Catinat.

24 juillet : r. Chanzy, H.-Ghesquières, Pasteur, Parc des Sports, Hoche, Carnot, Justice, Ernest-Renan, Bd-Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Champ-de-Mars, Colisée, Ialy, Belfort.

25 juillet : r. de Lannoy, Salengro, Metz, Strasbourg, des Champs, Jardins, Lorraine, d'Alsace, Mulhouse, Bon-Poste, de Rabelais, Tour-Eiffel, Berthelot.

HEM

IL EST INTERDIT DE PENETRER DANS LES CHAMPS. — En raison de nombreux maraudages commis sur le territoire de la commune, le chef du service de police nous prie de rappeler qu'il est formellement interdit de pénétrer dans les champs et pâtures. Le glanage est interdit avant l'enlèvement des récoltes. Toute infraction sera sévèrement réprimée.

TOUJOURS LES MARAUDEURS. — M. Dufermont, cultivateur, rue des Trois-Baudets, a déposé une plainte contre un maraudeur qui lui a enlevé une cinquantaine de pieds de pommes de terre dans un de ses champs.

— D'autre part, un jeune homme de 17 ans a été surpris alors qu'il maraudait du trèfle dans une pâture, à 3 h. 30 le matin. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

UNE CARTE DE PAIN DISPARAIT. — Mme Florent, 62, rue Jules-Guesde, a déposé une plainte pour vol de son feuillet de ticket de pain. Ce vol, selon la plaignante, a dû être commis entre le 8 et le 11 juillet, à son domicile. M. Le Pape, chef des services de police, recherche le voleur.

FLERS-LEZ-LILLE

DEUX JEUNES GAMINS VOLAIENT DES POMMES DE TERRE. — M. Fauvarque, cultivateur, demeurant rue de la Cousinerie, surprenait il y a quelques jours deux gamins occupés à arracher des pommes de terre sur un de ses champs situé rue Jules-Guesde.

A son approche les garnements s'enfuirent laissant sur place le produit de leur vol. Mais le cultivateur avait eu le temps de bien les dévisager et, en portant plainte à la police locale, il donna leur signalement précis.

Les agents ouvrirent une enquête et appréhendèrent deux jeunes gamins âgés de 12 ans, habitant rue d'Hem à Flers. Amenés et interrogés devant le fermier qui les reconnut formellement, ils furent vite contraints de passer des aveux. Les parents seront rendus responsables des actes de leurs enfants.

Tandis que la police interrogeait les deux gamins en présence du fermier, la mère de l'un d'entre eux, Alida Henneuse, 33 ans, demeurant 18, rue d'Hem, à Flers, fit son apparition et prenant à partie M. Fauvarque, non contente de proférer des injures, elle alla jusqu'à le menacer de le frapper et de mettre le feu à sa ferme.

Ces déclarations ayant été faites en présence de trois gardiens de la paix, un rapport circonstancié a été joint aux procès-verbaux pour vol et sera transmis au parquet qui statuera.

TOUFFLERS

PNEUS DE VELO. — Des demandes de bons d'achat de pneus de vélo peuvent être retirées à la mairie jeudi 16, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 13 juillet

Présidence de M. Toulza

— Emile Nottebaert, 18 ans, tisserand à Lys-lez-Lannoy, pour exportation de 75 kilos de farine, 18 kilos de blé et 2 kilos et demi de beurre : un mois et 1.161 fr. pour délit douanier et 2.000 fr. pour le délit de droit commun.

— 15 jours et 500 fr. à Georges Bossaert, 21 ans, rattacheur, à Roubaix, rue Notre-Dame, 15, pour achat sans tickets de 20 kilos de haricots.

TOURCOING

MERCREDI 15 JUILLET :

Hôtel de ville : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 h. à 16 h.
Biblioth. communale : 14 à 17 h. 30.
Biblioth. populaire : 9 à 11 h. 30.
Consulat belge : 9 h. à 12 h.
Famille du soldat : 9 h. à 11 h. 30, 14 h. à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h. et 14 à 17 h.

A l'Union des familles nombreuses

L'U.F.N. nous communique ce qui suit :

« L'Union des familles nombreuses achève sa réorganisation. Beaucoup de nos concitoyens, pères de famille, ont compris la nécessité de se grouper et sont venus nombreux au sein de notre Union. Représentant cette masse imposante de familles, le comité directeur associant son action à celle d'autres groupements familiaux, a déjà pu obtenir des résultats satisfaisants. Des arrêtés préfectoraux qui n'avaient pas assez tenu compte des contingences familiales vont être modifiés dans le plan familial. Notre action se poursuivra inlassablement dans ce sens. Nous nous sommes mis à la disposition de l'idéal familial, cet idéal défendu par un groupe nombreux et uni comme l'est l'U.F.N. de Tourcoing sera obligatoirement sauvegardé.

» Le premier geste matériel d'union a été provoqué par la pensée constante de nos prisonniers. L'U.F.N., par l'intermédiaire des si dévoués services de la Croix-Rouge française, et à l'occasion de la fête patronale de Saint-Christophe, a envoyé un colis à chacun des prisonniers des familles inscrites jusqu'au 10 juillet.

» L'Union des familles nombreuses espère pouvoir renouveler ce geste et prouver ainsi à ceux qui attendent que la solidarité des beaux foyers est un gage pour l'avenir des leurs. »

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Au Collège de jeunes filles

La distribution solennelle des prix au Collège de jeunes filles a eu lieu lundi, sous la présidence de M. Lespagnol, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

En ouvrant la séance, M. Lespagnol prononça le discours d'usage : il fit ressortir l'influence du sport sur la formation physique, intellectuelle et morale de nos enfants et engagea les élèves à remplir consciencieusement leurs devoirs d'état.

Voici un extrait du palmarès :

Baccalauréat : 1re partie : Miles L. Buffin, R. Coppin, D. Debeeson, S. Dhalluin, M.-L. Saquet et J. Heriemont.

Excellence : Première : prix Gustave Dron : Mlle L. Buffin; seconde : D. Dhondt et J. Deconchy; troisième : S. Minnebo; quatrième : F. Hennocq; cinquième : F. Lemaire; sixième : prix de la ville de Tourcoing : V. Delgrange et R. Vercruysse; septième : F. Martin; huitième : A. Saugrain et F. Alenaert; neuvième : J. Morel; dixième : C. Delberghe; onzième : A. Vandevenne; douzième : M. Marchand et A. Crevits.

***

La distribution des prix aux élèves de l'école Sainte-Thérèse aura lieu samedi 18, à 14 h. 30, au foyer Notre-Dame, sous la présidence de M. le chanoine Vandermarlière, doyen de Notre-Dame.

Une cérémonie identique aura lieu dimanche 19, à 17 h., au foyer, pour les écoles libres de la paroisse Notre-Dame.

Au sujet des dégâts causés par la grêle

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui sont adressées, le maire tient à préciser aux habitants sinistrés par la chute de la grêle les points suivants :

1° Il est prématuré de déposer des relevés de dégâts en vue de l'octroi d'indemnités. Il y a lieu d'attendre les instructions de l'autorité supérieure à ce sujet; toutes indications seront données en temps utile sur les formalités éventuelles à remplir; 2° mise au point faite au sujet de la fourniture des verres et mastics nécessaires aux réparations, la vente desdits matériaux étant libre, il est conseillé aux particuliers de s'adresser directement à l'entreprise et au commerce spécialisés, lesquels ont été informés qu'ils devaient assurer une répartition appropriée, strictement limitée aux besoins de chacun, jour par jour.

Le ramassage des débris de verre

Le maire nous prie d'informer que le ramassage des débris sera continué mercredi 15 et vendredi 17, par les services de l'ebouage.

Aux jours fixés ci-dessus, seuls les débris de verre doivent être mis à la rue, à l'exclusion de tous autres déchets.

Aux Loisirs littéraires et artistiques

La prochaine réunion des Loisirs littéraires et artistiques aura lieu dimanche 19, à 15 h. 30, en la salle de la brasserie de Mons-en-Barœul, sous la présidence de M. J.-E. Van den Driessche, docteur en droit. La causerie sera présentée par M. Maistre, secrétaire adjoint de la Chambre de commerce de Roubaix, qui parlera de Mlle Mars, de la Comédie française, d'après le témoignage de ses contemporains, ou cinquante ans de théâtre de Louis XVI à Louis-Philippe.

Toutes les personnes que ce sujet intéresse y sont invitées.

Les camps de vacances en la paroisse Notre-Dame

Les camps de vacances pour les garçons de 6 à 15 ans auront lieu en la paroisse Notre-Dame du 2 août au 20 septembre, dans les locaux du patronage, 13, rue Saint-Blaise. Les séances se tiendront le dimanche, de 15 h. à 19 h.; en semaine, tous les jours, sauf le samedi, de 11 h. à 17 h. Les enfants sont assurés de trouver dans ces réunions des camarades de leur âge, des jeux intéressants et des fêtes attrayantes. Une sortie est prévue pour chaque semaine, vers une destination dont le secret est gardé jusqu'au moment de la promenade, afin de mieux créer l'effet d'une agréable surprise.

Mais ce n'est pas tout. Il y a un programme de réjouissances, fixé déjà et qui à lui seul constitue une part de l'attrait des vacances. En voici le détail : mercredi 12 août, fête des jeux; vendredi 21 août, fête fédérale et lancement du concours sur la « Fraternité »; lundi 24 août, départ des colons pour Beaucamps; jeudi 3 septembre, visite du patronage à Beaucamps; dimanche 6 septembre, réunion des familles des colons à Beaucamps; mercredi 15 septembre, retour des colons; vendredi 18 septembre, grands prix de gymnastique et challenge; dimanche 20 septembre, séance de clôture du patronage.

Que les parents n'hésitent pas un seul instant : confier ses enfants au patronage, c'est les protéger contre l'air malsain de la rue et contre l'oisiveté, mère de tous les vices.

Chez les jocistes de la Croix-Rouge

La section de la J.O.C.F. de la Croix-Rouge organise pour le dimanche 19, à 16 h., en la salle des fêtes, 121, rue Achille-Testelin, une séance récréative qu'elle offre à tous ses amis et sympathisants. Elle a fait appel au concours de la troupe de M. Bouche, du Théâtre familial de Roubaix-Tourcoing, qui présentera une œuvre amusante : « Le tampon du capiston ».

La location se fera vendredi 17, de 19 à 20 h., au foyer de la rue d'Alger; le prix des places a été fixé à 3, 5 et 7 fr. Les jocistes comptent sur leurs amis pour qu'ils assistent nombreux à cette matinée récréative afin de les aider dans leur mouvement social.

Les inscriptions d'élèves au Collège

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée d'octobre seront reçues à l'Institution libre du Sacré-Cœur, 111, rue de Lille, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., du 13 au 19 juillet, sauf demain mardi, jour férié. Les enfants qui seraient présentés après cette date risqueraient de ne plus être admis en certaines classes dont l'effectif maximum aurait été atteint.

IL FAUT OBEIR AUX AGENTS. — Pour avoir contrevenu à l'injonction d'un agent qui lui ordonnait d'utiliser le passage clouté pour traverser la Grand'Place, Mme Marthe Descamps, demeurant 6, rue Marceau, a fait l'objet d'un procès-verbal.

DEFAUT DE PATENTE. — Lundi soir, M. Clément Benoit, demeurant 82, rue du Moulin-Fagot, était installé rue Condorcet pour vendre des légumes sans être muni d'autorisation. Il sera poursuivi pour défaut de patente.

UNE SAISIE DE BLE. — En perquisitionnant chez Mme Aline Degraeve, épouse Vanmerhaeghe, 30 bis, rue Denfert-Rochereau, M. Lelay, commissaire principal, a saisi 48 kilos de blé que Mme Degraeve se proposait de revendre à 20 fr. le kilo. Mme Degraeve n'a pu indiquer la provenance de cette marchandise.

ECHO DE LA FRONTIERE. — Mercredi à 19 h. 30, répétition générale au siège, remboursement du déplacement du 5 juillet.

COMITE ARTISANAL. — Permanence mercredi de 14 à 18 h., annexe provisoire de l'Institut Colbert, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat.

L'ALIGNEMENT DE LA RUE MARCEAU. — Les plans du projet adopté par le Conseil municipal, au sujet des alignements de la rue Marceau, sont déposés à la voirie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

LA DECLARATION DES VOLAILLES. — Les possesseurs de volailles (exploitants agricoles aussi bien que particuliers), doivent en faire la déclaration au bureau militaire de la mairie (guichet 1). Se munir de la carte d'alimentation et des reçus de livraisons effectuées éventuellement dans le courant de juin dernier.

MOUVAUX

PAIEMENT DES SECOURS MENSUELS à la Recette municipale, le mercredi 15 juillet, de 9 à 11 h., pour l'assistance aux femmes en couches et l'assistance à la famille, et de 14 à 16 h., pour l'assistance aux vieillards, infirmes, incurables et privés de ressources.

LA CARTE DE PNEU. — Imprimé à la mairie, guichet 3.

COMMERÇANTS, AFFICHEZ VOS PRIX. — M. Jean Kinet, commerçant, demeurant 32, rue de l'Epinette, à Mouvaux, qui avait omis d'afficher les prix de ses marchandises, a été gratifié d'un procès-verbal.

LA MENDICITE EST INTERDITE. — Mme Palmyre Dujardin, sans profession, demeurant rue de Mouvaux, café Houssa, à Roubaix, a été prise en flagrant délit de mendicité. Elle a été déférée au parquet.

CONSULTATION DE NOURRISSONS à l'hospice civil, jeudi 16, de 15 à 16 h.

LE PERCEPTEUR sera de passage à la mairie, le jeudi 16, de 9 à 11 h.

UNE SEANCE RECREATIVE A ST-GERMAIN. — Dimanche à 16 h. 30 en la salle des fêtes, place de la Délivrance, les jeunes filles de la chorale Saint-Germain donneront une magnifique représentation du « Mariage démocratique » et de « Ces dames aux chapeaux verts ».

Dimanche prochain, une seconde séance aura lieu; cartes chez Désiré Delemme, rue Jeanne-d'Arc, à Mouvaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les épreuves du brevet sportif

Samedi, les épreuves du brevet sportif national se déroulaient à Marcq sur le terrain du stade municipal, sous la direction de M. Fontaine, professeur d'éducation physique dans les écoles.

A 9 h., les petites filles arrivaient sur le terrain par groupes. Depuis les minimes de 12 et 13 ans, jusqu'aux juniors de 16, 17 et 18 ans, 150 enfants se trouvaient réunies.

Les garçons subirent les épreuves l'après-midi et se montrèrent moins brillants que les filles.

Une conférence sur la famille

Une conférence sera donnée à l'hôtel de ville, mercredi, à 19 h. 30, par M. Bergeaud, commissaire attaché à l'exposition de la Famille de Lille.

RAVITAILLEMENT EN CHARBON. — Secteur 2 (quartier du Colisée, rue Montgolfier). — Mercredi 15; de 8 h. 30 à 12 h. rues J.-Jaurès, J.-Guesde, Charcot, Briqueterie. De 14 à 16 h. 30: rues Nationale, Brasserie, Prévoyance, Louiset. — Jeudi 16: de 8 à 12 h.: rues Imp. Delespaul, Breyne, Rohart, Hospice, Sorive, Halage, Plouich, Clemenceau, Choqueel. De 14 à 16 h. 30: rues Paix, Maginot, Latérale, Curie, Garraud, Mangin, Calmette, Saint-Crépin, Eeples, Ph.-Girard, Delobourt, Sébastopol.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Jeudi de 9 h. à 11 h. à la mairie salle A, dans l'ordre habituel. Se munir de la carte d'identité.

PAIEMENTS D'ALLOCATIONS ET SALAIRES. — Le paiement des allocations aux réfugiés est reporté à mercredi; ce même jour aura lieu le paiement des salaires aux ouvriers et femmes occupés dans les cantonnements. Jeudi, dans les quatre secteurs, paiement des allocations aux habitants privés de ressources. A la recette municipale, vendredi 17, paiement des allocations aux vieillards, infirmes, et femmes en couches de 9 h. à 12 h.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Pour les quartiers de Rouges-Barres et du Croisé-Laroche: mercredi 15, de 17 à 18 h.

POUR NOS PRISONNIERS. — Jeudi à 20 h., au « Familia-Cinéma » de Rouges-Barres, séance de cinéma au profit du Comité d'entr'aide. Au programme : « Ces Dames aux chapeaux verts » et un superbe documentaire.

Les cartes sont en vente au Café de l'Arbre Vert, 444, rue de Rouges-Barres et au « Familia » de Rouges-Barres, au prix de 10 fr. et 5 fr. pour les enfants jusqu'à 10 ans. Location au Café de l'Arbre-Vert.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La réunion générale du Comité d'entr'aide aux prisonniers

Le Comité d'entr'aide a tenu, dimanche à midi, en la salle du patronage, une séance plénière sous la présidence d'honneur de M. R. Kesteloot, maire, et de M. l'abbé Loridant, curé de Saint-Quirin. Devant une quarantaine de dévouées à l'œuvre des prisonniers, M. Albert Vanmoorleghem, président, retraça l'activité de l'organisme depuis sa fondation et releva avec plaisir les nombreuses initiatives, concerts, jeux, etc., qui avaient, par leur précieux appoint, depuis un an, favorisé le maintien des finances à un niveau très satisfaisant. Mais les charges s'alourdissent et le président annonça qu'un appel serait fait auprès de la population. Sur sa proposition, il fut décidé qu'une quête aurait lieu dans la commune le dimanche 26 juillet.

M. Georges Roelens, secrétaire-trésorier, donna ensuite un compte rendu de sa gestion sur laquelle nous reviendrons prochainement.

HALLUIN

Le fraudeur prit la tangente... mais le commissaire avait l'œil !

M. Bouvier, commissaire de police, passait à bicyclette rue de Lille, quand il rencontra un passant, étranger à la ville, porteur de deux musettes lourdement chargées. D'allure plutôt inquiète, l'homme se dirigeait vers la frontière et, se voyant dévisager, prit aussitôt une rue transversale...

Mais, on n'en conte pas à l'actif magistrat, qui le poursuivit et l'interpella. Comme les musettes contenaient 9 kilos de beurre, l'homme fut conduit au commissariat de police, où il déclina son identité: Omer Bousse, 33 ans, tisserand, domicilié à Menin, 8, rue de l'Ecole-de-Natation.

Celui-ci déclara qu'il s'était rendu dans la Somme, à Miraumont, où dans une ferme, il avait obtenu, sans tickets, 8 kilos de beurre en échange de deux boules de ficelle lieuse, achetées par lui au prix de 225 fr. belges et introduites en France. Le kilo de beurre lui revenait ainsi à 90 fr. français.

Quant au neuvième kilo, il provenait d'une autre ferme, où il avait fourni du sucre et du savon.

M. Bouvier releva à la charge du tisserand plusieurs infractions en matière de ravitaillement et de circulation de marchandises en zone douanière. Puis, il le mit en état d'arrestation et le déféra au parquet de Lille.

L'EBOUAGE. — Mercredi, enlèvement des ordures dans le quartier du Cimetière.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence mercredi, de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., 54, rue Gustave-Desmettre.

L'ADORATION A SAINT-NICOLAS. — Dimanche 19, fête de l'Adoration, en la paroisse Saint-Hilaire.

Les mercredi, jeudi et vendredi, sermon et salut à 19 h. 30. Les prédications seront données par un R. P. Dominicain de la résidence de Lille.

Chaque matin desdits jours : messe à 6 h., suivie d'une courte instruction.

Dimanche 19, messe de communion générale à 6 h. 30. Grand'messe à 9 h. 30. Vêpres solennelles, avec cérémonie de réparation et salut solennel à 15 h.

RONCQ

SYNDICAT AGRICOLE. — Vendredi 17, à 8 h. 30, aura lieu en l'église Saint-Roch, un obit pour les défunts du Syndicat agricole. Toutes les familles sont invitées à se faire représenter.

QUESNOY-SUR-DEULE

Trois vieux ménages ont fêté leurs noces d'or

La ville de Quesnoy-sur-Deûle était en fête dimanche : trois vieux ménages de la commune, M. et Mme Leferme-Gomanne, Descamps-Delevoye et Lemaire-Hayte, célébraient leurs noces d'or.

M. Louis Descamps naquit à Frelinghien, le 10 novembre 1863. Il vint à Quesnoy-sur-Deûle à l'âge de 5 ans. Le 21 novembre 1886, il se mariait avec Mlle Marie Lecercq, née le 7 novembre 1862, à Verlinghien. Les deux époux eurent quatre garçons et quatre filles, dont il ne reste plus qu'un garçon.

Dans le quartier du XXe Siècle, rue Faidherbe, M. et Mme Leferme-Gomanne habitent une petite maison. Ils sont tous deux, originaires de Quesnoy. Lui, est né le 15 juillet 1867 et elle, le 17 juin 1868. Ils se marièrent le 5 octobre 1891. Ils eurent treize enfants, dont huit sont encore en vie. M. Léon Leferme est le secrétaire de la Section locale des mutilés du travail.

M. et Mme Lemaire-Hayte habitent au hameau du Grand-Cabaret. Auguste Lemaire est né le 27 juillet 1865. Marie Hayte le 27 juillet 1869. En octobre 1888, ils se marièrent et de cette union devaient naître seize enfants. Actuellement, il reste encore dix enfants vivants.

Samedi dernier, les jubilaires furent reçus à l'hôtel de ville par M. René Gadenne, maire; M. Paul Dujardin et Mlle Dervaux, représentants du Secours national. Les jubilaires reçurent les cadeaux de la Municipalité et du Secours national.

Le lendemain, à 10 h. 30, une messe fut chantée, au cours de laquelle M. le chanoine Queste fit l'éloge des jubilaires et les félicita. A l'issue de la cérémonie, les vieux ménages reçurent les félicitations de la municipalité et de la population sous le porche de l'église.

UN BARAQUEMENT DE VERLINGHEM S'EN ALLAIT EN MORCEAUX. — Les gendarmes ont surpris cinq jeunes gens, occupés à démonter le volet d'un baraquement militaire situé chemin de la Vierge. A la vue des uniformes, les gamins s'égaillèrent, telle une volée de moineaux, mais l'un d'eux pourtant fut rattrapé et donna le nom de ses camarades.

Ils furent donc appréhendés les uns après les autres et interrogés. En plus du volet, ils avaient enlevé de la toile huilée qui fut d'ailleurs retrouvée.

Les parents ont été déclarés civilement responsables.

DEULEMONT

DEUX MARAUDEURS DE POMMES DE TERRE SONT ARRETES LA MAIN DANS LE SAC. — M. Albert Desquiens, cultivateur au hameau de la Tache, possède un champ de pommes de terre situé chemin de Saint-Ghislain.

S'étant aperçu qu'on y avait enlevé des plants, M. Desquiens décida d'y monter la garde, avec deux domestiques. Samedi soir, vers 21 h. 15, il eut la chance de surprendre deux jeunes gens en train de puiser à pleines mains dans le champ.

Ces deux maraudeurs, Jean Berland, rue du Touquet à Marquette, et Léon Cauler, batelier à bord de la péniche « Invincible », actuellement amarrée à Marcq-en-Barœul, furent appréhendés et conduits à la gendarmerie, où ils furent mis en état d'arrestation.

Il avouèrent avoir déjà enlevé chacun environ 50 kilos de pommes de terre.

BELGIQUE

Le tirage de l'emprunt du Crédit communal 4 % 1938

Voici les résultats du 44e tirage:

Les séries 186.050 et 245.033 sont remboursables par 100.000 francs.

Les séries 112.670, 209.770, 286.529 et 337.768 sont remboursables par 25.000 fr.

Remboursables par 10.000 francs:

100955	101660	123460	144512	158366	164384
192837	202076	204887	206299	206712	217354
217675	219094	221622	225135	229452	233166
250335	261139	261748	268190	276184	281828
297696	315794	316413	320581	338413	339601

T. S. F.

MERCREDI 15. — Radio-Paris. — 7 h. 30, concert matinal. — 12 h.: Orchestre Victor Pascal. — 13 h. 15: Orchestre de l'Opéra. — 14 h. 30: Horace Novel. — 14 h. 45: Jacques Mamy. — 15 h. 15: Monty. — 17 h. 15: Suzy Solidor. — 17 h. 30: Robert Jeantet. — 18 h.: Ensemble Lucien Bellanger. — 18 h. 30: Jean Suscinio et ses matelots. — 19 h.: Ensemble Ars Rediviva. — 19 h. 45: Ida Presti. — 20 h. 15: Charles Panzera. — 21 h. 15: Ceux du Stalag. — 21 h. 30: L'orchestre Paul von Beky. — 22 h. 15: Jacques Février. — 22 h. 45: Valès. — 23 h.: Yvon Jean-Claude. — 23 h. 15: Line Ziglien. — 23 h. 30: L'orchestre Jean Yatove.

SPECTACLES

ROUBAIX

MAISON des TRAMWAYS
CE SOIR MARDI à 7 h. 30
Le grand et beau film **16 ANS**

LILLE

Chez FREDDY
Hôtel BELLEVUE
TOUS LES JOURS
THE-APERITIF de 18 à 19 h.
avec
Gus Deloof
ex-trompette de Ray VENTURA
et son fameux orchestre « swing »
EN SOIRÉE, au programme :
La belle vedette parisienne
NITA PEREZ

Les sports

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les Cadets de Wasquehal, champions du Nord

(Ph. J. de Rx.)

Nous avons dit récemment que les cadets du S.R. de Wasquehal avaient brillamment gagné le titre de champions du Nord de leur catégorie.
Voici, de gauche à droite, debout: M. Macou, *entraîneur de l'équipe;* Sadaune, Rawart, Caby, Masurel, Decroix, M. Roelens *et* Depoortère.
A genoux: Lepers, Rembry, Deville, Tersy, Barthélémy.

En quelques lignes

FOOTBALL. — Le C.A.P. et le Stade français ont officiellement fusionné. Le premier avait des difficultés financières et autres qui allaient grandissant et le second, dernier rempart de l'amateurisme, s'est rendu compte que seul le football « pro » pouvait garder sa place au soleil à Paris. Et ceci explique cela.

***

Le calendrier fédéral de la saison s'établit comme suit :

30 août, 6 sept., 13 sept. : Champ.; 20 sept. : Champ. et Coupe ; 27 sept., 4 oct. : Champ.; 11 nov. : Coupe et Ile-de-France ; 8, 15 nov. : Champ.; 22 nov. : Coupe ; 29 nov., 6 déc. : Champ.; 13 déc. : Coupe ; 20 déc. : réservée 3FA ; 25, 27 déc., 1er, 3 janv.: Champ.; 10 janv. : Coupe ; 17 janv. : Champ.; 24 janv. : Comités régionaux ; 31 janv. : Champ.; 7 fév. : Coupe (1/4 finale); 14 fév. : Champ.; 21 fév. : réservée 3FA; 28 fév. : Champ.; 7 mars : Coupe (1/2 finale); 14 mars : Champ.; 21 mars : Comités régionaux; 28 mars : Champ.; 4 avril Coupe (finales); 11 avril : Champ.; 18 avril : rés. 3FA ; 24, 26 avril : Champ.; 2 et 9 mai : Coupe (finales interzones) et Champ.; 16, 23, 30 mai : Champ.

Sochaux que l'on annonçait comme devant jouer ses matches à Dijon, puis à Troyes, jouera finalement chez lui, au stade de la Forge. Et c'est fort bien ainsi.

ATHLETISME. — La FFA a composé les quarts de finale du Championnat national interclubs qui se disputeront le 2 août.

Caen. — US Nevers, SM Caen, ASC Sotteville, OIC Lillois, Amiens AC, RCF.

Nantes. — SBUC, St-Pierre Nantes, RC Rochelais, Phalange Arvor, TA Rennes, CASG.

Lyon. — Lyon OU, FC Lyon, Nice UC, AS Cannes, Dauphiné, UAI.

Dijon. — AS Lorraine, S. Déodatien, RCF Comtois, CSL Dijon, US Tourcoing, St. Français.

Tours. — Biarritz Ol., CA Béglais, SC Ouest Angers, US Berry, AS Troyes, S. Enghien-Ermont.

Toulouse. — AS Montferrandaise, AS Biterroise, Limousin, Pyrénées, PUC.

Les deux premières équipes seront qualifiées pour les demi-finales fixées au 16 août, à Bordeaux et Paris. Les trois premières de ces demi-finales disputeront les finales le 6 septembre, à Paris.

— Valmy est décidément en forme : sous la pluie, à Montluçon, il a gagné un 100 m. devant Fusil, en 10 sec. 8/10.

— A Paris, l'U.S. Saint-Gilloise a battu l'U. S. Métro. Au cours de la réunion, le Français Lalanne s'est fait battre au sprint, sur 3.000 mètres, par les Belges Reiff et Schroeven.

CYCLISME. — Le Critérium du Midi qui se court du 11 au 14 en quatre étapes a réuni de nombreux coureurs de valeur. Parmi les engagés on note en effet : Louviot, Guillier, G. Lapébie, Goasmat, Passat, Goutal, Le Guevel, Gianello, Benoit Faure, Cosson, Dorgebray, Ressier, Caput et les Belges : Lowie, Van den Meerschaut, Disseaux, Van Espenhout, Van Herseele, Claessens et De Donder.

— Vietto a gagné une étape du Tour d'Espagne dans des conditions bien particulières. Après 80 km. de course il creva deux fois et fut retardé, mais tous les concurrents se trompèrent de parcours et Vietto emprunta seul la bonne route. Lorsque le peloton s'aperçut de son erreur il entama une poursuite endiablée, mais le Cannois n'en garda pas moins deux minutes d'avance à l'arrivée.

Dommage qu'il soit si loin au classement général.

— Au Critérium du Midi, Gauthier a enlevé la première étape devant Ramos, et Caput la seconde devant Scalbi. C'est Gallusi qui est leader au classement devant Gauthier à 27 secondes, Ramos, Goutal et B. Faure.

— A Paris, Scherens a gagné la revanche du Grand Prix en remportant 5 matches à 2 devant Van Vliet (4 victoires), Gosselin (3 vict.), Gérardin, Suffleben et Derksen (1 vict.).

En demi-fond, Chaillot, l'ancien sprinter, confirma sa classe en battant Lesueur, Sérès, Jaminet et Lemoine.

FOOTBALL-ASSOCIATION

U.S. CHEMINOTS TOURCOING. — Mercredi 25, réunion de commission au siège, à 19 h. Signature des licences au siège.

ATHLETISME

Wasquehal bat Halluin et l'A.S. Lilloise

Les Sports Réunis de Wasquehal, qui sont venus à l'athlétisme cette année, organisaient, pour la première fois, sur le stade municipal de Wasquehal, un interclubs.

Le stade, spécialement modifié par les soins d'une municipalité sportive, a de bonnes installations ; la piste, encore un peu neuve, est assez vite. Un peu de flottement du côté des organisateurs qui, eux aussi, débutaient en athlétisme pour la plupart.

Il y eut quelques bonnes performances, au 1.500, 4'26", par Roelandt, de Wasquehal, qui venait d'enlever le 400, et 2 m. 80 à la perche, par Vandewalle, de Wasquehal, qui manqua de peu les 3 m.

Halluin et l'A.S. Lilloise montrèrent une valeur plus régulière que les Wasquehaliens, qui durent surtout leur succès à leurs hommes de tête, parmi lesquels un bon athlète complet, le junior Turck, qui enleva le 100, le 200, en disputant honorablement la longueur, la perche, le disque...

Voici les résultats :

100 m. : 1. Turck (Wasquehal), 11" 4/5 ; 2. Larue (Halluin) ; 3. Schoemacker (Halluin).

200 m. : 1. Turck (Wasquehal), 26" ; 2. Vanoverschel (Halluin), 26" 1/5 ; 3. Bouba (Halluin).

400 m. : 1. Roelandt (Wasquehal), 58" ; 2. Danset (Halluin), 58" 4/5 ; 3. Bertelet (Lille).

1.500 m. : 1. Roelandt (Wasquehal), 4'26" ; 2. Coone (Halluin) ; 3. Bertelet (Lille).

Hauteur : 1. Houte (Halluin), 1 m. 57 ; 2. Roelandt (Wasquehal), 1 m. 53; 3. Maillet (Lille).

Longueur : 1. Schoemacker (Halluin), 5 m. 54 ; 2. Turck (Wasquehal) ; 3. Danset (Halluin).

Perche : 1. Vandewalle (Wasquehal), 2 m. 80 ; 2. Houte (Halluin) ; 3. Turck (Wasquehal).

Poids. — 1. Viger (Wasquehal), 11 m. 07 ; 2. Dejonghe (Lille) ; 3. Turck (Wasquehal).

Disque : 1. Viger (Wasquehal), 30 m. 20 ; 2. Dejonghe (Lille) ; 3. Turck (Wasquehal).

Javelot : 1. Viger (Wasquehal, 30 m. 30 ; 2. Martien (Wasquehal), 29 m.; 3. Danset (Halluin).

Relais 4×400 : 1. Wasquehal (Viger, Bonte, Couque, Roelandt), 3'59" ; 2. Lille, à 20 m.

80 m. cadets : 1. Verstichel (Halluin), 9" 2/5 ; 2. Vandenberghe (Halluin) ; 3. Fogolin (Lille).

600 m. cadets : 1. Lefebvre (Wasquehal), 1'41" ; 2. Tierrie (Halluin) ; 3. Lerouge (Wasquehal).

Hauteur cadets : 1. Fogolin (Lille), 1 m. 42 ; 2. Tierrie (Halluin) ; 3. Vanoverberghe (Halluin).

Poids cadts : 1. Inaleger (Wasquehal), 10 m. 61 ; 2. Vandenberghe (Halluin) ; 3. Lefebvre (Wasquehal).

Finalement, Wasquehal enlève le match par 80 points contre 54 à Halluin qui précède l'A.S. Lilloise, qui totalise 32 points.

Une revanche O.I.C.L. - U.S. Tourcoing sur 4 fois 400 mètres

On se rappelle encore la surprise que causa l'O.I.C.L. aux championnats du Nord en devançant dans le relais 4×400 l'équipe de l'U.S.T. qui comprenait pourtant dans ses rangs Bodin et Hansenne. Les Tourquennois ont juré de prendre leur revanche le 19 juillet au cours du meeting international.

L'équipe tourquennoise va subir des modifications. Marcel Hansenne qui n'aime pas dévoiler ses batteries a pourtant laissé entendre que l'équipe se présentera dans l'ordre suivant: Marcel Delcroix, Montagne — un junior qui monte — Bodin et Hansenne. « Méchante » formation, on le voit.

Les Lillois pourront choisir parmi les Dupont, Durot, Malbranque, Pollet, Vallin, etc., une équipe de classe. Car tous ces athlètes valent moins de 54 secondes au 400.

La lutte sera chaude. Epreuve-vedette des championnats du Nord le 4×400 sera encore l'un des clous de la réunion du 19 juillet.

A.C. CRETINIER WATTRELOS. — Reprise des entraînements, mercredi, à 19 h., rue du Beck.

Séance tous les mercredi et vendredi, à la même heure.

Jeudi 16, réunion de commission.

Les anciens équipiers possédant encore des maillots du club doivent les remettre au siège, 33, rue Haugedé.

TENNIS

Des surprises au tournoi du Racing

Le tournoi du Racing, commencé depuis dimanche se déroule avec le maximum de succès. Il se terminera cet après-midi au parc Jean-Dubrulle.

Au cours des deux premières journées, et particulièrement lundi, de nombreuses surprises nous furent réservées et notamment l'élimination de joueurs belges cotés.

C'est ainsi qu'au premier tour le Parisien Rouget battit Moreau et qu'au second tour Bréaud l'emportait sur Guelhand, tandis que le Nordiste Jean Wattel battait à son tour Van den Eynde. Trois résultats marquants complétés par un quatrième : celui obtenu par le jeune Belge Washer — fils de l'ancien champion — aux dépens du Parisien Rimet, en quart de finale. Après un excellent match, Washer, qui fit belle impression, l'emporta en effet en 2 sets: 6/3, 6/3.

Dans un autre quart de finale, Ph. Motte et Rouget se livrèrent un match acharné que le Parisien gagna non sans peine: 0/6, 8/6, 6/4.

Chez les dames, Mlle Inglebert battit Mme Isaac: 6/2, 7/3 et retrouvera en finale Mme de Bary, victorieuse de Mlle Lematre: 6/2, 3/6, 6/1.

Voici les résultats :

Les éliminatoires avaient qualifié pour le tour final: MM. Inglebert, Baratte, P. Sartorius, Rouget, Hennion, Piat, Masurel et Herbaux.

Premier tour. — Van den Eynde bat Inglebert: 6/4, 6/1; Wattel b. Baratte: 6/4, 7/5; Motte bat Sartorius: 6/3, 6/2, 6/4; Rouget b. Moreau: 2/6, 6/0, 6/1; Remet b. Hennion: 6/1, 6/2; Washer b. Piat: 6/4, 6/4; Bréaud b. Masurel: 1/6, 6/0, 6/4.

Deuxième tour. — Bréaud b. Guelhand: 6/1, 6/4; Wattel b. Van den Eynde: 7/5, 0/6, 6/4; Washer b. Rimet: 6/3, 6/3; Rouget b. Motte: 0/6, 8/6, 6/4.

Dames. — (Quarts de finale): Mlle Inglebert bat Mlle Bonduelle: 6/4, 4/6, 9/7; Mme Isaac b. Mme Nys: 6/3, 6/3; Mlle Lematre b. Mme Millard: 6/4, 6/1; Mme de Bary b. Mlle Honnay: 6/0, 6/4.

(Demi-finales) : Mlle Inglebert bat Mme Isaac: 6/2, 7/5; Mme de Bary bat Mlle Lemattre: 6/2, 3/6, 6/1.

***

En cas de pluie cette après-midi, les finales seront reportées à mercredi après-midi, Parisiens et Belges ayant accepté de rester une journée de plus le cas échéant.

CYCLISME

Les brevets routiers scolaires

La commission mixte de l'Académie de Lille fera passer dimanche les brevets scolaires de 50 m. sur le trajet Lambersart, Bailleul et retour. Ont obtenu le brevet les jeunes filles des catégories: juniors et seniors, Mlles Engelaere Renée, en 2 h. 40; Mlle Hessenaere Luce, en 3 h. 6; Mlle Jenny Coppin, en 3 h. 9; Mlle Odette Delespaux, en 3 h. 18, et Mlle Micheline Watteau, en 3 h. 21. A signaler le temps remarquable de Mlle Renée Engelaere, 2 h. 40 pour 50 km. avec une différence de 26 minutes sur la concurrente seconde au brevet. Les cinq concurrentes sont des élèves du collège de Tourcoing.

BOXE

A.S. DE ROUBAIX. — Cette semaine, cours d'éducation physique, de boxe française et anglaise, mercredi et vendredi, de 17 à 20 h.

BASKET-BALL

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Mercredi 15, à 18 h., au parc Jean-Dubrulle, reprise des entraînements. Les jeunes gens et joueurs désirant pratiquer sous les couleurs du Racing sont invités. Toute la correspondance concernant la section est à adresser au secrétaire, M. Jules Corbonné, rue Philippeville, cour Frères, 4, Roubaix.

GYMNASTIQUE

LA ROUBAISIENNE. — A partir de cette semaine et jusque fin juillet, les répétitions auront lieu les mercredi et vendredi, au parc municipal des sports : pour les pupilles à 17 h. 30 et pour les adultes à 18 h. 30. Le dimanche, entraînement au terrain, à partir de 10 h. En cas de pluie, entraînement au local, 5, rue Chanzy.

PING-PONG

LA COUPE PIERRE-POLLET, ROUBAIX. — Le tirage au sort annoncé pour mardi est reporté au mercredi 15, à 19 h.

JEUX DE BOULES

Le concours « bis » interclubs du Cercle Saint-Joseph, à Halluin

Résultats du dimanche 12: Les Super As, Bousbecque, battent Les Débrouillards, 15 à 5; Les As, Bousbecque, b. La Nouvelle Carpe, Menin, 12 à 11; Les Fleurs de la Boule, Halluin, b. Les Asteux, Halluin, 12 à 3; Les vieux bricoleux, Halluin, b. Les Francs-bouleurs Halluin, 12 à 8; Les Bricoleux, Halluin b. Les Ça va seul, Halluin, 13 à 4.

Parties du dimanche 19.— A 16 h. 30: Les Briqueteux, Bousbecque c. Les Gaulois, Halluin. — A 17 h. 30: La Saint-Paul du Chemin des Vaches, de Bousbecque, c. Les Contents, Halluin. — A 18 h. 30: Le petit Joseph, Halluin c Les Joyeux, Bousbecque.— A 19 h.30: Les Confiants, Halluin, c. Les Biruths, Halluin.

JEUX AU PROFIT DES PRISONNIERS

LEERS. — Samedi 18 et dimanche 19, jusqu'à 20 h., au café Henri Briffaut, 17, rue de Wattrelos, et chez Henri Denis, rue de Wattrelos, 40, jeux de boules à la platine (300 fr. de prix) et jeux de 421 (nombreux prix en nature).

Ces jeux sont organisés par le groupement des prisonniers rapatriés.

4 mises pour 3 fr. pour le jeu de boules ; 10 mises pour 2 fr. pour le 421.

COMMUNICATIONS

SPORTS REUNIS, WASQUEHAL. — Natation : entraînement au bief du Triest, mardi, jeudi et samedi, de 18 à 20 h. — Gymnastique : répétition générale, mardi et vendredi, à 18 h. 30, rue Jean-Macé. — Basket-ball : culture physique, au terrain des sports, mercredi, de 18 h. 30 à 20 h. 45. — Athlétisme : entraînement mardi et jeudi, à partir de 18 h. 30, au stade.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 juillet 1942. — N° 37.

L'ASTRE POURPRE

par Joseph-Louis Sanciaume

Puis les crises avaient dû se rapprocher et, finalement, la folie s'était emparée des derniers lambeaux de raison qui subsistaient en lui. C'était donc au cours de ses crises que le vieux savant, perdant le contrôle de ses actes, avait tué le professeur. Mais Hughes ne comprenait pas encore comment le fou avait provoqué la mort de son père et de son frère, ainsi qu'il venait de l'avouer à son neveu.

A voix basse, Hughes murmura quelques mots à Georges qui se tenait contre les barreaux, fixant le vieux savant dont les gestes saccadés trahissaient la folie.

— Ne dites rien... Vous voyez bien qu'il est fou à lier ! Mieux vaut ne pas l'exciter... Nous avons peut-être une chance de salut. En flattant l'idée fixe qui le hante, nous pouvons espérer le geste qui nous libérerait...

Georges comprit la pensée de Hughes et se tut prudemment, tout en ne perdant pas de vue le fou qui arpentait l'étroite pièce de long en large, ses paroles tombaient dans un silence que rien ne venait troubler.

Hughes le sentait prêt à leur révéler son secret. Mais il n'osait parler, de crainte de changer le cours de la pensée de leur geôlier, dont la mobilité d'esprit était accentuée par la folie.

Germain Darval s'apprêtait à parler. Il avait pris une pose théâtrale, tandis qu'un orgueil incommensurable se lisait sur ses traits qu'agitaient maintenant des tics nerveux, signes avant-coureurs d'une folie grandissante.

— Eh bien, puisque vous devez mourir, vous allez connaître mon secret. Dans l'univers, tout n'est que vibration. Les sensations de la vue, de l'ouïe ne sont que la sensation de certaines vibrations perceptibles à l'organisme humain. Nos nerfs transmettent au cerveau les impressions qui ne sont autre chose que les vibrations des cellules de notre cerveau : la vibration d'une cellule donnera la perception d'un son, d'une autre la perception d'une couleur. Je suis certain, Messieurs, qu'aucun de vous n'a jamais essayé de transplanter une cellule auditive à la place d'une cellule visuelle ? Non, je m'en doutais.

Et un regard de mépris passa dans ses yeux, tandis qu'il se reposait quelques instants.

— Mais il ne se rend plus compte que c'est à nous qu'il parle ! chuchota Georges à l'oreille du détective...

— Taisez-vous. Laissez-le parler...

— Ignorants que vous êtes ! Eh bien, je vais vous l'apprendre : si vous aviez pu opérer cette transplantation dans des conditions optima, le sujet ainsi traité serait un phénomène : il verrait des couleurs lorsque des sons empliraient ses oreilles et, inversement, un paysage se traduirait par une mélodie... Eh bien, moi, je suis arrivé à provoquer, sans intervention chirurgicale, le choc nerveux susceptible de causer cette aberration des sens visuel et auditif, mais je dois vous avouer, Messieurs, que mon appareil n'est pas encore au point. La substitution des sensations visuelles aux sensations auditives n'est pas complète, mais, néanmoins, les expériences auxquelles je me suis livré ont été concluantes... Une des principales difficultés consistait à préparer le terrain, à supprimer, pour ainsi dire, la volonté du sujet... J'ai donc été amené à compléter l'appareil posé sur cette table.

Tout en parlant, le fou s'était approché de la petite table et avait déplié le paquet encombrant qu'il y avait déposé. Hughes reconnut la machine du laboratoire du fou, ce qu'il avait pris, à première vue, pour un appareil de T. S. F...

— Grâce aux ondes émises par cette machine, je puis provoquer le bouleversement de la réceptivité des cellules cervicales. De plus, je puis transmettre, à toute personne située dans un rayon d'une vingtaine de mètres de l'appareil, et sans qu'aucun appareil récepteur soit nécessaire, tout ce que je puis désirer. J'obtiens ainsi une application téléphonique remarquable. Ne croyez pas maintenant que je vais mettre ma cervelle à l'envers pour imaginer une scène terrifiante, propre à frapper les nerfs du sujet. Non! Il me suffira de penser pendant quelques minutes à un tableau quelconque de la vie terrestre, à l'époque primaire ou secondaire... Je me reporte par la pensée à quelques millions d'années en arrière... Que voulez-vous de mieux, pour impressionner un sujet non averti, que l'évocation, savamment graduée d'un combat de monstres vivant à cette époque ? L'impression sera telle que le sujet perdra conscience de sa propre personnalité et vivra — le mot n'est pas trop fort — la scène que j'aurai évoquée !

« Et ce n'est pas tout ! Il fallait trouver...

« Et ce n'est pas tout ! Il fallait trouver ce qui provoquerait le choc ultérieur, capable de produire la perturbation des sensations... Eh bien, cette scène de carnage de l'époque secondaire, cette scène de cauchemar pour nous, êtres de l'époque quaternaire, et qui n'était qu'un petit acte banal, est éclairée par les rayons rougeâtres du soleil d'alors, de cet astre bizarre, dont la couleur et la forme étaient bien de nature à impressionner notre œil d'animal civilisé... Supposez maintenant que notre sujet regarde l'astre du jour. La rétine sera vivement impressionnée et la vibration sera telle qu'elle provoquera dans le cerveau le traumatisme capable de produire l'aberration des sens...

Le fou semblait épuisé par ce long exposé, qui s'ajoutait à sa fatigue physique. Il s'était assis et considérait ses prisonniers d'un air absent.

La vérité éclatait dans le cerveau des deux jeunes hommes : les accidents dont avaient été victimes les parents de Georges, ces pseudo-accidents, avaient été l'œuvre du fou et peu s'en était fallu que Georges ne subît le même sort... Hughes n'en croyait pas ses oreilles et pourtant il était obligé de se rendre à l'évidence des faits. L'homme qu'ils avaient devant eux, qui les tenait prisonniers, était certes un savant à l'esprit génial, une intelligence exceptionnelle, mais dans sa folie, il avait mis ses prodigieuses facultés au service du mal.

— Assassin, lâche assassin! clama le jeune homme, révolté, bouillonnant d'indignation, à la pensée des crimes du vieillard.

— Taisez-vous, vous allez peut-être augmenter sa nervosité... Songez que nous devons nous échapper de ses griffes...

Georges se calma à nouveau, comme à regret. Il eût voulu flétrir l'horrible conduite de son oncle... Mais les mots ne semblaient pas toucher le vieillard, comme s'il n'en comprenait déjà plus le sens.

— Assassin, assassin? répéta-t-il lentement. Il me faut de l'argent pour mon invention. Je tuerai tout le monde et je serai enfin seul.... j'aurai la paix!

Le fou s'arrêta devant leur cage et les considéra attentivement, cherchant à se souvenir de l'identité de ses prisonniers. Un éclair d'intelligence passa sur ses traits. Il venait de les reconnaître.

— Alors? mes petits agneaux... on est tranquilles, à présent? On a perdu tout espoir? C'est plus raisonnable, car, avant que la police vous retrouve, vos os auront blanchi pendant des mois et des mois.... Ah! mais j'oubliais! Je vous ai réservé une belle surprise et je n'en parlais pas... Ma mémoire s'égare, décidément.

» Voici ce que j'ai décidé: depuis longtemps, je rêvais de procéder à des expériences indispensables pour la mise au point de mes découvertes. Seul, un sujet de bonne volonté me manquait. Aujourd'hui, vous me voyez comblé, puisque vous allez tous les deux me prêter votre concours... Après, voici la surprise: j'avais deux solutions, ou vous remettre en liberté en appuyant sur ce levier.... »

Et il leur désigna une longue tige de fer qui sortait du sol et qu'ils n'avaient pas encore remarquée. Elle était, d'ailleurs, tout à fait hors de leur portée.

— Ou, continua le fou, employer un moyen plus expéditif, celui-là. Regardez cette petite boîte postale posée sur le sol... C'est une bombe que j'ai fabriquée moi-même... Chut! Ecoutez le tic-tac du mouvement d'horlogerie... Avant que l'aurore aux doigts de rose se lève, vous aurez quitté ce sombre caveau.

Hughes et Georges regardèrent l'objet que leur montrait le vieux fou. A deux mètres de la grille, sur le sol, un petit coffret noir reposait, laissant échapper le bruit imperceptible du mécanisme d'échappement. Le danger qu'ils couraient était encore plus grand qu'ils ne l'avaient supposé.

Tandis qu'ils étaient atterrés de la révélation du fou, celui-ci s'agitait autour de son appareil dont la mise au point devait être longue et délicate, et que le transport avait pu dérégler.... Soudain, une lueur de triomphe passa dans les yeux du vieillard, tandis qu'un rictus sardonique convulsait ses traits.

— Voilà... c'est parfait... Je vous préviens que je vais commencer. Je vais abréger votre supplice, car vous allez oublier le lieu où vous êtes jusqu'à ce que je parte... Après, que vous restera-t-il à vivre? Une dizaine de minutes... un quart d'heure... Ça ne compte pas à côté de l'éternité... Et puis, je ne sais même pas si vous serez en état de comprendre... Je commence.

Hughes eut la sensation rapide qu'ils étaient perdus si le fou mettait son projet à exécution. Ils allaient perdre le contrôle de leurs actes, ils allaient oublier leur tragique position et vivre dans un monde irréel... Lorsqu'ils reviendraient à eux, lorsqu'ils retrouveraient la pleine possession de leurs facultés, ce serait trop tard. Ils n'auraient plus aucune chance de salut... Seule, la mort viendrait les délivrer de leur prison....

Hughes s'approcha des barreaux de fer qui les retenaient prisonniers. L'arme à la main, il guettait leur bourreau qui réglait les manettes de commande de la diabolique machine, puis, tout en ne perdant pas de vue ses victimes, se coiffait du casque singulier, tel que Hughes l'avait vu faire dans le laboratoire des Gaulées. Hughes leva son arme et prit le temps de viser soigneusement. Le fou le regardait en riant, persuadé que le revolver du détective était vide.

Hughes appuya sur la gâchette... Quatre coups de feu retentirent...

A travers la fumée, ils aperçurent Germain Darval qui portait la main à sa poitrine et tombait, à la renverse. Ils s'approchèrent contre les barreaux de leur cage et fixèrent le corps immobile du vieillard; aucun signe de vie n'apparaissait, la mort avait dû être instantanée...

Hughes se rappela soudain la prédiction que leur avait faite le fou, leur sort n'en était que plus horrible.

Soudain, Georges poussa un cri de triomphe.

— Nous sommes sauvés! le passage est libre!

Hughes se retourna, n'en croyant pas ses oreilles: les barreaux de fer qui, un instant auparavant, obstruaient la porte, avaient disparu....

Sans réfléchir, sans essayer de comprendre par quel miracle providentiel ils se trouvaient libérés, ils se précipitèrent au dehors.

Dans la pièce voisine, deux portes étaient ouvertes: celle donnant accès au souterrain, à la lumière, l'autre dans la pièce où le fou avait trouvé la mort. Avant de quitter leur prison, Hughes et Georges s'approchèrent du corps rigide de Germain Darval. Ce n'était plus qu'un cadavre. Le détective, cédant à un réflexe professionnel, inspecta les poches du veston du mort. Elles étaient vides, sauf l'une qui contenait une enveloppe renfermant encore la lettre adressée au vieillard.

Hughes l'ouvrit rapidement et tressaillit en lisant la signature. C'était M. de Lectangle qui l'avait écrite lui-même! Il lut à haute voix:

« Cher Monsieur,

» Vous souvenez-vous de la conversation que nous eûmes, voici bientôt un an, au sujet de vos recherches scientifiques?

» Je ne le sais. Aussi, je viens vous rappeler cet entretien. Figurez-vous que j'avais été d'autant plus intrigué que j'étais moi-même occupé à de semblables travaux.

» Dans quelques jours, j'aurai mis au point un appareil me permettant de réaliser des expériences en tout point identiques à celles que vous vous promettiez d'effectuer.

» Or, je viens de constater que le maniement d'un tel appareil n'est pas sans danger pour les personnes placées dans son rayon d'action. Les ondes émises peuvent amener des troubles considérables dans le fonctionnement de la matière cérébrale. Y avez-vous songé? Georges m'a raconté les circonstances étranges qui ont entouré les deux accidents mortels qui ont endeuillé votre famille. Une idée effreuse m'est venue à l'esprit, telle que je n'ose la formuler sur le papier... Peut-être me comprendrez-vous ?

» Sentiments distingués. »

— La formule finale n'est guère amicale, constata Hughes... Le professeur de Lectangle avait compris que les deux accidents survenus dans votre famille n'étaient pas imputables à la folie, mais étaient l'œuvre — involontaire, croyait-il — de Germain Darval. En signant cette lettre, il avait, sans s'en douter, signé son arrêt de mort...

(A suivre.)